

Denis Jacquot

Responsabilité sociale des entreprises La CES dans le débat européen

Les débats animés du Parlement européen sur le projet de directive services ont relancé début 2006 le débat sur le modèle social européen. On peut parier qu'il en sera de même après la récente communication de la Commission, en mars, sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Faisant suite à une vaste consultation au sein d'un Forum regroupant syndicats, ONGs et opérateurs économiques et à un avis novateur du Comité économique et social européen, Bruxelles affiche son ambition : faire de l'Europe un pôle d'excellence en matière de responsabilité sociale des entreprises, au service de l'emploi.

Reconnaissant le rôle stratégique des entreprises, le document privilégie la création d'une « Alliance européenne pour une entreprise compétitive et durable » regroupant les entreprises et la commission comme cadre politique général pour inciter à de nouvelles initiatives « socialement responsables ».

Dès sa publication, la Confédération européenne des syndicats (CES) a tenu à marquer sa crainte d'une approche déséquilibrée et unilatérale au profit de l'acteur entreprises et d'un « risque de rupture entre les diverses parties prenantes ». Le syndicalisme européen reconnaît certes le rôle décisif des entreprises en la matière mais tient comme indispensable « d'encadrer une démarche qui reste volontaire par des lignes d'orientations à fixer au niveau européen ». Au centre de sa critique, « l'absence d'informations régulières et fiables

comme de critères objectifs permettant de mesurer les performances » des entreprises en matière de développement responsable. La CES a renouvelé à l'occasion ses propositions : rapport sociétal annuel sur l'impact social et environnemental des activités, promotion de normes de gouvernance par le biais d'agences de certification, élaboration conjointe de codes de conduite avec les syndicats et les ONGs, critères d'accès pour utilisation des fonds communautaires, etc.

La prochaine occasion de mesurer la dynamique relancée de la RSE sera la conférence de Lisbonne de mai prochain. Elle est consacrée à l'élaboration de la norme ISO 26 000 portant sur la RSE qui devrait être opérationnelle à partir de la fin 2007 ou courant 2008. Le débat prend son ampleur également dans la communauté universitaire comme le montrent les diverses pistes de recherche proposées par la revue *Management et avenir*, de janvier 2005. Autant d'indications que le défi de la RSE restera sur l'agenda européen ces prochains mois. Surtout si la recommandation du Comité économique et social européen de créer un portail européen d'information sur les pratiques RSE des entreprises voit le jour.